

De nouveaux feux piétonniers pour une sécurité accrue à l'angle des rues Bellefeuille et Bonaventure

Le 21 avril 2025 – À l'occasion de la séance du 21 avril, le conseil municipal a donné son aval à l'octroi d'un contrat de construction visant la réfection du feu de circulation à l'intersection des rues Bellefeuille et Bonaventure. Cette modernisation vise avant tout à renforcer la sécurité des déplacements, notamment par l'ajout de feux piétonniers.

En plus de la mise aux normes du feu de circulation, les aménagements prévus amélioreront l'accessibilité des piétonnes et des piétons par l'ajout de descentes de trottoirs et de plaques podotactiles. La priorisation des autobus de la STTR sera également implantée.

« Cette modernisation permettra d'offrir une intersection plus sécuritaire et mieux adaptée aux réalités d'aujourd'hui, autant pour les piétonnes et les piétons que pour les usagers et usagers du transport collectif et les automobilistes. Ce projet répond à une préoccupation formulée par un citoyen et illustre bien l'importance que nous accordons à l'écoute de la communauté. Il s'agit d'une intervention concrète pour améliorer les déplacements au quotidien. », a souligné le maire de Trois-Rivières, Jean-François Aubin.

Déroulement des travaux et circulation

Le chantier débutera cet été et s'échelonnera sur une période approximative de quatre semaines. La circulation demeurera accessible en tout temps, sans détour prévu. La Ville communiquera davantage de détails à l'approche du début des travaux afin d'informer adéquatement les citoyennes et citoyens.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique